



Dépot de plainte pour controle technique non valide

Par **Murat**, le **15/09/2011** à **17:42**

Bonjour,peut on déposé plainte contre une personne circulant sur la voie publique avec un véhicule dont le controle technique n'ai plus valide depuis plus d'un an, qui roule avec des pneu lisses, un feu cassé a l'arrière, et qui plus ai avec mon fils de quatre ans et demi dans le dit véhicule, cette personne étant mon ex-conjointe ,j'angoisse ,j'ai prévenue la gendarmerie ainsi que son assureur mais sans succé, je ne sais plus quoi faire, aidé moi, merci

Par **mimi493**, le **15/09/2011** à **20:03**

Qu'a repondu la gendarmerie ?

Par **Murat**, le **16/09/2011** à **03:12**

rien du tout, j'ai fais une déposition pour d'autres faits commis par mon ex, on a cité les derniers faits dans la dite déposition, cela remonte a plus d'une semaine, et mon ex circule toujours avec son véhicule et avec mon fils et toujours sans controle technique et avec des pneus lisses, et sans même se cacher, j'ai vraiment la trouille, on pourrais presque assimilé tout ceci a de la non assistance a personne an danger au vue du nombre de personne qui se trouve être au courant de la situation, je ne sais plus quoi faire, merci d'avance pour tous les conseils que vous pourrez me donnés